



Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

Les enfants à besoins spécifiques

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.

Le Copes est habilité à recevoir au sein de toutes ses formations les professionnels de santé (médecins, sages-femmes et paramédicaux) qui sont concernés par le DPC.



Quelles questions pour les professionnels et pour les candidats ?

Selon la convention de la Haye, si l'adoption est une forme de filiation, elle est avant tout considérée comme une mesure de protection de l'enfance.

Depuis quelques années déjà, les enfants proposés à l'adoption, que ce soit au national ou à l'international, sont de plus en plus souvent des enfants dits « à besoins spécifiques ». Ces enfants, plus âgés, en fratrie ou porteurs de pathologies variées, ne correspondent pas, la plupart du temps, aux enfants espérés et attendus par les candidats à l'adoption dans leur projet initial. Cette modification amène *de facto* chacun à réviser et interroger ses positions.

Y a-t-il un profil spécifique de parents pour ces enfants ? Les candidats sont-ils en capacité de « mesurer » leurs limites au regard de leur désir d'enfant ? Comment les professionnels peuvent-ils se situer dans la recherche d'un équilibre entre désir et capacité ?

Animé par Fanny Cohen-Herlem, pédopsychiatre et Anne de Truchis, pédiatre.

Thèmes

Enjeux et développement du devenir parent dans le contexte actuel de l'adoption. — Particularités de la situation adoptive chez les enfants à besoins spécifiques. — Aménagement de l'écart entre l'enfant imaginaire et l'enfant réel dans l'adoption d'un enfant à besoins spécifiques. — Refus d'extension d'agrément. — Soutien à la parentalité. — Mise en place d'un référentiel et réflexion pluridisciplinaire.

Objectifs

Mettre au travail les représentations de chacun concernant les différents profils d'enfants. — Comprendre les problématiques particulières et les besoins de ces enfants. — Élaborer des lignes d'appui pour les entretiens et pour l'accompagnement et le soutien ultérieur de ces familles. — Aborder la question des refus (d'agrément) face à des demandes qualifiées d'inadéquates pour les candidats et pour les enfants.

Stage

FD22-02

Tarif

Lieu

Paris

Date

(soit 0 h sur 1 jour)